



***ANNEXE TECHNIQUE
A L'ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE***

**Stratégie espèces
du Parc naturel régional Livradois-Forez
Synthèse des diagnostics
et rédaction de la stratégie espèces**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE L 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

Juin 2026

La présente annexe technique comporte 8 pages

Sommaire

1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
2 - TERRITOIRE D'ETUDE	3
3 – ELABORATION DE LA STRATEGIE	3
Méthode envisagée	3
Comité technique	4
Tranche ferme	4
<i>Les différentes phases prévues</i>	4
Groupes taxonomiques, experts et ressources	5
Partenaires et gestionnaires d'espaces naturels	6
Tranche optionnelle	6
<i>Communication</i>	6
4 - LIVRABLES	6
Tranche ferme	6
Tranche optionnelle	7
5 - DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	7

1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS

Conformément à la Charte du Parc 2011-2026, le syndicat mixte s'est doté :

- en 2012, d'un plan biodiversité précisant les mesures et orientations de la Charte concernant les milieux, les espèces et les sites naturels du territoire,
- en 2020, d'une stratégie de préservation des sites naturels remarquables du Livradois-Forez, qui contribue à la déclinaison régionale de la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2020-2030 (SNAP), et permet d'accompagner les collectivités et gestionnaires de sites,
- en 2021, d'une monographie biodiversité qui présente la biodiversité du territoire, les enjeux, et les programmes d'actions en cours ; cette monographie fait partie du dispositif d'évaluation de la charte.

La Charte 2011-2026 du Parc prévoit également que le syndicat mixte étudie et propose des plans de gestion pour les espèces les plus rares et les plus vulnérables pour lesquelles il a une responsabilité particulière, et qu'il anticipe autant que possible l'arrivée de nouvelles espèces afin d'accompagner les acteurs locaux dans le cadre des dispositifs nationaux et régionaux existants.

Depuis 2020, la plateforme Biodiv'Livradois-Forez (<https://biodiversite.parc-livradois-forez.org>) permet d'améliorer le stockage et la diffusion des connaissances sur les espèces et les milieux du territoire.

Aussi, dans la continuité des documents-cadres déjà réalisés et de ces démarches, le syndicat mixte du Parc prévoit d'élaborer et de vulgariser une stratégie d'intervention en faveur des espèces du Livradois-Forez, avec l'appui d'experts et de partenaires du syndicat mixte concernant la faune, la flore et la fonge.

L'élaboration d'une stratégie d'intervention dans ce domaine s'inscrit également dans la perspective de la nouvelle charte 2026-2041 du Parc (Mesure 2.1.1 « Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces patrimoniales » et Disposition « Assurer la préservation des espèces patrimoniales et anticiper l'arrivée de nouvelles espèces »). De fait, cette stratégie devrait constituer un guide d'aide à la décision pour définir les futurs programmes d'intervention sur la faune, la flore et la fonge du Livradois-Forez, tant pour l'amélioration des connaissances (études), la réalisation de suivis, la conception et la mise en œuvre de programmes pour le maintien de certaines populations d'espèces, que pour l'information, la vulgarisation des connaissances et des démarches entreprises en faveur des espèces.

2 - TERRITOIRE D'ETUDE

Le territoire d'étude pour la stratégie espèces du PNRLF est celui de la révision de la charte du Parc pour la période 2026-2041 et concerne 191 communes réparties sur 4 départements (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire et Allier) et 14 EPCI. Ce territoire présente une surface de 353 815 ha et accueille 113 945 habitants. Liste des communes et carte en annexe.

3 – ELABORATION DE LA STRATEGIE

Méthode envisagée

Cette action vise à construire, à partir des rapports d'experts et des données disponibles, une stratégie d'intervention qui guidera la mise en œuvre de la future politique de préservation des espèces de la faune, de la flore et de la fonge du Livradois-Forez.

Elle permettra de proposer une stratégie d'intervention adaptée aux espèces patrimoniales prioritaires du Livradois-Forez et d'élaborer un programme d'actions.

La rédaction de la stratégie espèces sera réalisée en collaboration avec l'équipe technique du Parc sur la base des résultats et des échanges avec l'ensemble des experts ayant contribué aux diagnostics, de façon à déterminer de concert des priorités d'intervention.

Des échanges bilatéraux avec les experts impliqués dans les phases précédentes seront nécessaires.

Pour rappel entre 2024 et 2026, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a fait appel à l'expertise de spécialistes qui ont réalisé des diagnostics dans les domaines concernés, reposant sur les étapes suivantes :

- Actualisation des listes d'espèces et synthèse des données disponibles,
- Evaluation, hiérarchisation, concertation.

Les groupes taxonomiques non traités devront faire l'objet d'une prise en compte à partir des études et éléments connus.

Comité technique

Les personnes référentes au sein de l'équipe du Parc sont le chargé de mission « Espèces » et la responsable du pôle biodiversité-éducation au territoire.

Un comité technique sera mis en place ; il sera composé de représentants du pôle biodiversité et du pôle Eau et Milieux Aquatiques du PNRLF, et de représentants des différents experts. Ce comité sera réuni chaque fois que nécessaire aux différentes étapes du projet. Plusieurs rencontres sont envisagées, à savoir :

- En début de projet pour présenter l'action et partager la méthodologie,
- Chaque fois que nécessaire, suivant les différentes étapes proposées,
- En fin de projet pour valider les résultats et les productions.

Tranche ferme

Les différentes phases prévues

Phase 1 : Echanges et appropriation des diagnostics et de la stratégie en interne au Parc

- ➔ Réunion du comité technique (réunion de lancement, rappel de la méthode, échanges)

Résultat attendu en fin de phase 1 :

Les diagnostics sont connus et partagés, ils ont chacun fait l'objet d'une **synthèse (résumé formaté)** et d'une **liste actualisée des espèces présentes**, mise en forme de façon à disposer d'un cahier faune (avec les listes homogènes pour tous les groupes) et d'un cahier flore-fonge.

La **méthode d'élaboration de la stratégie** est connue et partagée par le comité technique.

A réaliser dans un délai de 3 mois

Phase 2 : Echanges avec les experts de la biodiversité

- ➔ Organisation de rendez-vous individualisés avec les différents experts en présence d'un représentant du Parc pour préciser certains contenus des diagnostics ; échanger, solliciter des compléments d'information si nécessaire sur certaines espèces et faire valider la synthèse rédigée par le prestataire.
- ➔ Organisation d'ateliers regroupant les experts et les techniciens du Parc pour croiser les regards et établir un tableau de priorisation des actions pour tous les groupes traités ; tableau préparé en amont par le prestataire qui anime les ateliers et en fait la synthèse.
- ➔ Proposition d'actions « espèces X sites » à débattre avec les membres du comité technique afin de définir les actions à retenir et de les prioriser : nature de l'action, méthodologie,

périmètre, maître d'ouvrage, partenaires, coût estimatif et moyens disponibles s'ils sont connus...

Résultat attendu en fin de phase 2 :

Chaque diagnostic et sa synthèse, de même que les listes d'espèces qui constitueront le cahier flore/fonge et le cahier faune, actualisés, ont été validés par les experts et l'équipe du Parc.

Les diagnostics sont traduits en un **tableau stratégique de priorisation des actions** qui lui-même est présenté et expliqué dans un **rapport rédigé** décrivant la stratégie proposée et permettant de la comprendre. Ce rapport comportera au moins :

- une introduction et un rappel du contexte,
- une présentation de la méthode adoptée et des résultats (choix réalisés),
- le tableau de priorisation (tableau stratégique),
- des fiches actions pour les actions prioritaires : nature de l'action, méthodologie, périmètre, maître d'ouvrage, partenaires, coût estimatif et moyens disponibles s'ils sont connus..., avec au moins une action par groupe pour une période de 5 ans,
- un résumé et des supports de communication (scientifique et vulgarisé) pour présenter cette stratégie de façon à faire adhérer un maximum d'acteurs,
- en annexe : les synthèses des diagnostics, les cahiers faune et flore issus des diagnostics.

➔ Réunion du comité technique pour validation et clôture de la phase 2.

A réaliser dans un délai de 9 mois

Phase 3 : Echanges avec les gestionnaires d'espaces naturels

➔ Organisation d'un atelier en fin de projet avec les conservatoires d'espaces naturels, les conseils départementaux, les communautés de communes, certaines communes directement concernées pour informer, échanger impliquer les structures propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels.

Résultat attendu en fin de phase 3 :

Une stratégie partagée, des maîtres d'ouvrage mobilisés, des outils et des moyens pour sa mise en œuvre (fiches actions).

➔ Réunion du comité technique pour validation et clôture de la phase 3

A réaliser dans un délai de 3 mois à l'issue de la phase 2.

Groupes taxonomiques, experts et ressources

Groupes taxonomiques	Experts	Ressources
Flore vasculaire	Conservatoire botanique du Massif Central	Rapport CBNMC 2025
Bryophytes	Conservatoire botanique du Massif Central	Rapport CBNMC 2025
Lichens	Conservatoire botanique du Massif Central	Etude « Trame de vieux bois » 2022 et liste d'espèces 2024 CBNMC
Papillons	Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny	Rapport SHNAO 2025
Coléoptères dont saproxyliques	Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny	Rapport SHNAO 2025
Syrphes	Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny	Rapport SHNAO 2025
Libellules	Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny	Rapport SHNAO 2025

Polinisateurs sauvages	Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny	Rapport SHNAO 2025
Orthoptères	Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny	Rapport SHNAO 2025
Arachnides	Cyril Courtial	Rapport 2025
Chauves-souris	Chauve-Souris Auvergne	Rapport CSA 2026
Mammifères hors chauves-souris	Groupe Mammologique d'Auvergne	Rapport GMA 2026
Avifaune	Ligue de protection des oiseaux - LPO	Rapport LPO 2025
Mollusques	Sylvain Vrignaud	Rapport ONF 2026
Amphibiens	Observatoire des reptiles d'Auvergne	Rapport ORA 2026
Reptiles	Observatoire des reptiles d'Auvergne	Rapport ORA 2026
Poissons	Fédération de pêche 63, 42, 43, 03 LOGRAMI	Suivis piscicole et hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant de la Dore <i>CT Dore 2023-2024</i>
Crustacés	Fédération de pêche 63	
Champignons	Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie	LRR

Partenaires et gestionnaires d'espaces naturels

DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
 OFB,
 Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes,
 Conseils Départementaux 63, 43, 42 et 03,
 Communautés de communes,
 Communes,
 CEN Auvergne et Rhône-Alpes,
 CBNMC,
 ONF,
 Fédérations de pêche, Fédérations de chasse, LOGRAMI,
 Associations de protection de la nature, ...

Tranche optionnelle

Communication

Il est demandé de proposer en option une valorisation de la démarche et de ses résultats avec au moins :

- Un support de présentation de la stratégie pour publication sur le site internet du Parc et pour communication sur ses différents supports (numériques ou autres) pour le grand public.
- Quatre demi-journées d'information et de sensibilisation à destination de différents publics : élus, ambassadeurs nature, conférence biodiversité, équipe du Parc, ...

4 - LIVRABLES

Tranche ferme

Rapport incluant :

- ✓ les synthèses des diagnostics des experts, par groupe d'espèces,
- ✓ l'analyse réalisée ainsi qu'une synthèse de la démarche et de ses résultats,
- ✓ la liste des espèces présentes mise à jour par groupe d'espèces traité, avec les statuts, les axes de travail, suivant le format de tableau fourni dans les cahiers flore et faune,

- ✓ les fiches actions prioritaires,
- ✓ un résumé de l'opération et des supports de communication (scientifique et vulgarisé) pour présenter cette stratégie de façon à faire adhérer un maximum d'acteurs.

Tableau de la stratégie et de suivi des actions dans les domaines suivants :

- ✓ Amélioration des connaissances,
- ✓ Actions de gestion protection,
- ✓ Actions d'information, de sensibilisation, communication.

Tranche optionnelle

Supports de communication

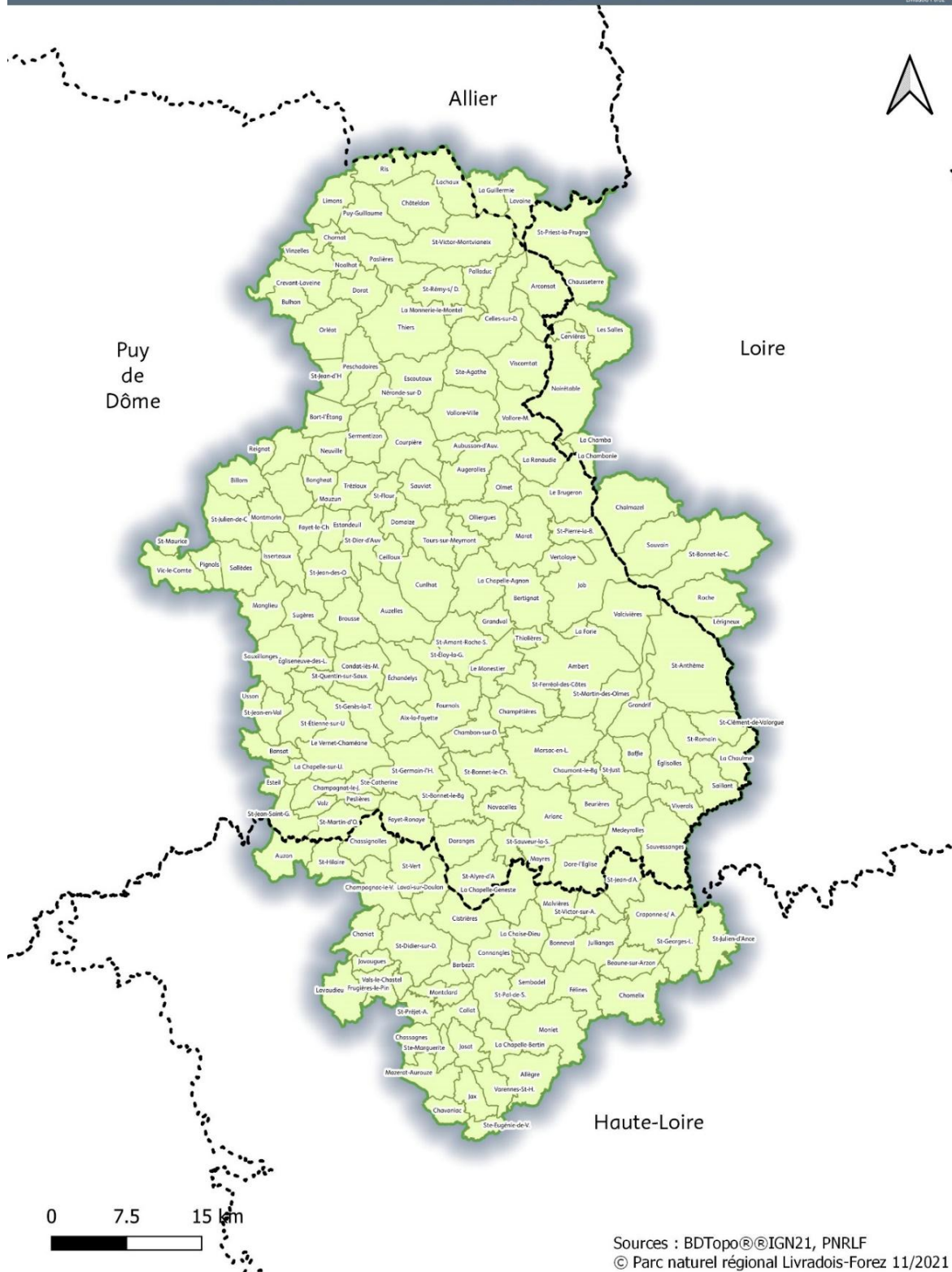
5 - DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Carte des communes du périmètre d'étude (ci-joint)

Liste des communes du périmètre d'étude

Rapports des experts et études

Listes actualisées faune flore, fonge mises à jour suite aux diagnostics.



Sources : BDTopo®@IGN21, PNRLF
© Parc naturel régional Livradois-Foréz 11/2021